



La Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

... a pour but de mettre à la disposition de la population de Confignon des logements confortables à loyers abordables notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social.

---

L'immeuble Cressy Plus propose 30 appartements de deux à trois pièces, aisément accessibles en déambulateur ou en fauteuil roulant.

Ces appartements sont destinés aux seniors et aux jeunes de moins de 25 ans.

---



**IMMEUBLE  
CRESSY  
PLUS**



## Qu'est-ce que l'immeuble Cressy Plus ?

L'immeuble Cressy Plus se situe dans un cadre de verdure, proche de toutes commodités, dans le quartier de Cressy.

- Il comprend des logements destinés aux aînés et aux jeunes, ainsi qu'un appartement communautaire pour seniors.
- Il permet l'organisation d'activités, non seulement pour les aînés qui y habitent, mais également pour les autres habitants de la Commune, jeunes et moins jeunes (pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le Service social de la Commune).



## Quelles sont les conditions d'inscription ?

Les appartements sont attribués en principe dans l'ordre chronologique des critères suivants :

- 1) Personnes âgées de plus de 64 ans
  - a) habitant sur le territoire de la Commune,*ou*
  - b) qui y ont vécu plus de 20 ans,*ou*
  - c) qui souhaitent se rapprocher de leurs enfants ou petits-enfants habitant sur la Commune.

- 2) Jeunes âgés de moins de 25 ans
  - a) habitant sur le territoire de la Commune,*ou*
  - b) qui y ont vécu plus de 20 ans.
- 3) Autres candidatures ne correspondant pas aux critères 1 à 2.

Les dossiers d'inscription sont soumis pour approbation à l'Office cantonal du logement, qui se déterminera selon les exigences d'accès aux logements HM liées au revenu et au patrimoine.



## Inscriptions

Toutes les demandes de logements doivent parvenir à la Fondation d'intérêt public communal pour le logement par écrit.

La fiche d'inscription peut être obtenue à la réception de la Mairie de Confignon, ou téléchargée sur le site internet de Confignon :

[www.confignon.ch](http://www.confignon.ch)

*rubrique > « Infos pratiques – se loger – Fondation logement ».*

Le dossier d'inscription peut être déposé à la réception de la Mairie de Confignon, ou envoyé à l'adresse suivante :

Fondation du Logement  
p. a. Mairie de Confignon  
2, chemin de Murlaz  
1232 Confignon